

# Contrat de conception et de maintenance de site web

Entre les soussignés :

La société \_\_\_\_\_, [forme juridique] au capital de \_\_\_\_\_ USD, dont le siège social est à \_\_\_\_\_, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de \_\_\_\_\_ sous le numéro \_\_\_\_\_, Représentée par M. \_\_\_\_\_ [nom et qualité],

ci-après désignée « le Client »,

d'une part,

et

La Sas DIGITAL SYSTEM dont le siège social est au 25, rue de Ponthieu 75008 Paris, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 889309977, représentée par Monsieur Margulies Eric, le Président,

ci-après dénommée « le » ou « les Concepteurs »,

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

## **Préambule**

Attendu que le Concepteur dispose d'une grande expérience dans la réalisation et la maintenance de sites web pour des tiers;  
Attendu que le Client souhaite voir réaliser un site web pour son usage personnel, et que le Concepteur souhaite réaliser ce travail ;  
En fait de quoi, les parties sont tombées d'accord sur ce qui suit :

## **Article Premier – Définitions**

**1.1 BÊTA VERSION** signifie une version du site web enregistrée prête à l'emploi sur ce moyen de communication accompagnée de logiciels et des bases de données, qui a été vérifiée par le Concepteur avant la mise à disposition dudit site. Le Concepteur considérant de bonne foi cette version sans « bug » et conforme aux dispositions figurant en annexe ;

**1.2 FOURNITURE CLIENT** signifie les éléments fournis par le Client devant être incorporés dans le site web.

**1.3 OUTILS CONCEPTEUR** signifie les outils du logiciel d'application générale qui sont utilisés pour la réalisation du site web et que le concepteur détient, soit en tant que propriétaire, soit par licence ;

**1.4 DOCUMENTATION** signifie la documentation du progiciel réalisée par le Concepteur spécialement pour le site web et tout autre élément utile à la réalisation du site web. Les éléments source font partie de la documentation ;

**1.5 PERFECTIONNEMENT** signifie tout perfectionnement apporté au site web, toute nouvelle caractéristique ou tout ajout de nouveaux éléments. Perfectionnement inclura les modifications en termes de contenu du site web pour le faire fonctionner dans un Server System d'un nouveau ISP (Voir 1.9) ;

**1.6 ERREUR** signifie tout dysfonctionnement du site web par rapport aux spécifications du système ;

**1.7 VERSION FINALE** signifie une version originale protégée de la version finale du site web, enregistrée prête à l'emploi sur ce moyen de communication accompagnée de logiciels et des bases de données et des corrections apportées à la Bêta Version.

**1.8 ISP** (Internet Service Provider) signifie un prestataire de services Internet qui héberge le site web sur le World Wide Web. L'ISP est susceptible de changer de temps en temps ;

**1.9 INFORMATION SOURCE** signifie :

Toute documentation, note, assistance à la réalisation, documentation technique et tout autre document apporté au concepteur par le Client, utile à la réalisation du site web,

**1.10 SERVEUR** signifie le disque dur et le logiciel appartenant ou sous licence ISP ;

**1.11 HEBERGEMENT** : le site sera hébergé chez notre partenaire .....

**1.12 CONTENU DU SITE WEB** signifie l'utilisation graphique interface, le texte, images, musiques et tout autre élément du site web réalisé par le concepteur au terme de ce contrat qui est visible dans le browser World Wide Web et dans le logiciel (notamment les scripts CGI et PERL-SCRIPTS) réalisé par le concepteur selon les dispositions du présent contrat.

Le Contenu du Site Web ne contiendra pas les « outils concepteur ».

**1.13 SITE WEB** signifie le site à réaliser pour le Client sur la partie graphique d'Internet connue sous le nom de World Wide Web décrit dans Spécifications.

## ***Article 2 - Conception et Test de fonctionnement du site web***

**2.1 CONCEPTION** : Rapport d'avancement.

Le Concepteur utilisera les règles de l'art pour développer les éléments de conception conformément aux Spécifications. La conception du site web sera assurée par le concepteur ou ses employés chez le concepteur lui-même ou ses sous-traitants .

La semaine suivant la réalisation des travaux, le concepteur mènera un test de fonctionnement du site, et s'adressera au client et lui fera part de tout dysfonctionnement relatif à la réalisation et au test du site web qui retarderait la réalisation du site web..

## ***Article 3 - Test et validation. Effets du refus***

### **3.1 TEST ET PROCÉDURE DE VALIDATION.**

Tout élément utile à la conception aura fait l'objet d'une vérification par le concepteur. De même toutes les corrections nécessaires induites par cette vérification, devront être opérées avant la mise à disposition du client ;

Si le Client n'a pas envoyé de notification de refus pendant la période de validation, les éléments de conceptions sont réputés validés par le Client. La mise à disposition et la remise des éléments de réalisation sont réputées complètes dès l'instant où le Client a reçu toute la documentation nécessaire à l'utilisation et à la modification des éléments utiles à la réception.

**3.2 CORRECTION.** Si le Client le demande, le Concepteur peut corriger les erreurs liées aux éléments de conception.

Le Concepteur s'engage à livrer 14 jours après la période de validation, ou plus tard, si le Client l'accorde, une version corrigée et sans frais supplémentaires. Dès réception de la version corrigée, le Client se verra octroyer un délai supplémentaire de 7 jours pour vérifier cette version.

## **Article 4 - Autres obligations du concepteur**

**4.1 GARANTIE LIÉE AU SITE WEB.** Le Concepteur s'engage et garantit que le site web (1) sera de grande qualité, sans défaut quant aux éléments de conception et quant à la main-d'œuvre utilisée et (2) conforme au fonctionnement et aux descriptions contenues dans les spécifications ;

Pendant un an après la date de validation de la version finale remise au Client (« Période de garantie »), le Concepteur s'engage à régler à ses propres frais tout élément d'erreur ;

**4.2 SUPPORT DU SITE WEB.** Le Concepteur s'engage aussi à apporter au Client un soutien technique (service de coaching) en vue de l'entretien et de la mise à niveau du site web dans le cadre du World Wide Web pendant la période de garantie sans frais pour le Client, sous forme d'un entretien trimestriel en visioconférence, afin de juger l'état d'entretien du site, et d'apporter les conseils techniques nécessaires à sa bonne évolution.

### **4.3 DATE DE MISE A DISPOSITION (Livraison)**

Lors de l'établissement du bon de commande, il est convenu d'une date de mise à disposition de J+5 semaines à partir de la remise intégrale des « informations source » par le client.

## **Article 5 - Durée du contrat**

Ce contrat est passé pour une durée de trois ans. Il prendra effet le \_\_\_\_\_ et arrivera à son terme le \_\_\_\_\_.

Il sera résiliable en fin de première année (avec préavis de 3 (trois) mois) ; et en fin de 3eme année (avec préavis de 3(trois) mois)

Ce contrat sera ensuite reconduit par tacite reconduction sauf si l'une des parties y met un terme à la fin de la période de trois ans, ou à la fin de n'importe quelle année supplémentaire, en donnant à l'autre partie un préavis de 3 mois par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les signataires acceptent de se rencontrer 3 (trois) mois avant la fin des reconductions annuelles, afin d'établir d'un commun accord les conditions de renouvellement pour chacune des années pour lesquelles ce contrat sera reconduit si c'est le cas.

## **Article 6 – Prix**

En contrepartie du service rendu, le Client versera au concepteur la somme forfaitaire de \_\_\_\_\_ Euros , ventilée de la manière suivante :

20% à la commande ;

40% au (n) jour suivant la signature des présentes ;

40% constituant le solde, à la date de mise à disposition du site.

Ce tarif comprend :

Achat du nom de domaine

+

Hébergement du site pendant 1 an

Conception

+

Elaboration du contenu  
+  
Création du site  
+  
Coaching technique la 1ere année

**La 1ere année**, le soutien technique (service de coaching) est inclus dans le prix .  
Les modifications, mises à jour de textes et photos, si demandées par le client, seront effectuées au tarif de 25 € HT /h.

**La 2 eme et 3eme année sont facultatives :**

- Coût de l'hébergement : 120 € HT/an à partir du 13eme mois.
- Options :**
- Maintenance du site au tarif forfaitaire de 100 € mensuels, qui inclut les mises à jour nécessaires (photos, textes), dans la limite de 30 photos et 5 nouveaux rédactionnels.
  - Référencements payants
  - Publicités

***Article 7 - Modalités de paiement***

Les sommes dues sont payables par virements SEPA.  
Le client pourra également bénéficier de paiements fractionnés sur 3,4, 6 ou 12 mois, par paiement en carte de crédit et par l'intermédiaire de (et avec sa validation) notre partenaire financier ALMA. Dans ce cas, 100% du prix sont financés par Alma.

***Article 8 - Clause pénale***

Le Client devra payer au Concepteur 50 € par jour de retard à titre de dommages et intérêts.

***Article 9 - Résiliation***

En cas d'inobservation par l'une des parties des obligations nées du présent contrat, l'autre partie pourra mettre cette dernière en demeure de respecter ses obligations. Dans l'hypothèse où la lettre de mise en demeure reste infructueuse, le présent contrat sera présumé résilié de plein droit, dans les 3 (trois) jours suivant la réception de cette lettre, sous réserve de la mise en jeu de l'article « clause pénale ».

Le présent contrat sera automatiquement résilié, sans mise en demeure, en cas de procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, de faillite de l'une quelconque des parties.  
En cas de notification par l'une des parties de sa volonté de ne pas reconduire le présent contrat, conformément à l'article « Durée du contrat », le Client s'engage à restituer au Concepteur l'ensemble des éléments constitutifs du progiciel qui lui a été remis lors de la conclusion du présent contrat. Le Client s'oblige également à détruire toute copie du progiciel en sa possession. Cette restitution devra intervenir dans les 8 jours suivant la notification de résiliation. Le Client devra certifier, au moyen d'un document écrit dûment signé par un représentant légal, qu'il a cessé immédiatement toute utilisation du progiciel.

***Article 10 - Intégralité du contrat. Non-validité partielle***

Les présentes clauses et articles représentent l'intégralité du contrat. Aucun autre document ne pourra faire naître de nouvelles obligations au titre des présentes s'il n'est l'objet d'un avenant signé par les deux parties. Si l'une quelconque des stipulations du contrat est déclarée nulle au

regard d'une règle de droit ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non-écrite. Toutefois, les autres dispositions du présent contrat garderont toute leur force et leur portée.

### **Article 11 - Nature des obligations**

Pour l'accomplissement des diligences et prestations le vendeur s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation, n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens.

### **Article 12 - Force majeure**

On entend par force majeure des événements de guerre déclarés ou non-déclarés, de grève générale de travail, de maladies épidémiques, de mise en quarantaine, d'incendie, de crues exceptionnelles, d'accidents ou d'autres événements indépendants de la volonté des deux parties. Aucune des deux parties ne sera tenue responsable du retard constaté en raison des événements de force majeure.

En cas de force majeure, constatée par l'une des parties, celle-ci doit en informer l'autre partie dans les meilleurs délais par écrit. L'autre partie disposera de dix jours pour la constater.

Les délais prévus pour la livraison seront automatiquement décalés en fonction de la durée de la force majeure.

### **Article 13 - Loi applicable. Texte original**

Le contrat est régi par la loi française.

### **Article 14 - Compétence**

Toutes contestations qui découlent du présent contrat ou qui s'y rapporte seront tranchées par le tribunal de commerce de Paris.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ en 6 (six) exemplaires.

Le Concepteur

Le Client

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_